



VMV la cave coopérative des
Vignerons du Mont-Ventoux.

Avril 2018

N°
90

Les vœux de la municipalité

Réception des forains du marché du lundi. Le 8 janvier 2018



Recevoir les forains du marché hebdomadaire pour leur souhaiter la bonne année et échanger avec eux est devenu une tradition de la municipalité de Bédoin qui en fut l'initiatrice dans le département.

MM. Luc REYNARD, maire de Bédoin et Jean-Louis RIBAS, conseiller délégué aux foires et marchés, se sont adressés à eux, commerçants non sédentaires, pour évoquer le bilan 2017 et les remercier de leur présence fidèle et active tout au long de l'année. En effet, ils assurent un service de proximité nécessaire à la population qui peut faire ses achats chez elle, au cœur de vie du village et ce en toute saison. Rappelons que ce marché du lundi est l'un des fleurons de Bédoin par son attractivité et sa fréquentation et que l'on y vient de loin aux beaux jours !

MM. Nicolas ROSTANG et Michel BOUTABA, représentants du SCMPVL (Syndicat des Commerçants des Marchés de Provence en Vaucluse et Limitrophe)

se sont exprimés également pour dire leur attachement à ce marché de Bédoin et rappeler les bons rapports entretenus avec la municipalité et entre les forains eux-mêmes.

Partage de la galette des rois avec le personnel

Le personnel communal a été convié le mercredi 10 janvier à recevoir les vœux de Monsieur le maire qui s'est exprimé en son nom et en celui du Conseil municipal. Après avoir retracé l'année écoulée et parlé des projets de 2018, il a remercié les 50 agents municipaux de leur implication quotidienne au service de la collectivité, qu'ils soient sur le terrain ou dans les bureaux, chacun utilisant et partageant savoir-faire, compétences et engagement.

Puis la directrice générale des services, Madame Rafaële GESLAIN, a également mis à l'honneur son personnel qui œuvre à l'intérêt général et lui a souhaité de s'épanouir dans ses missions de service public. Elle a rappelé l'intégration de 9 agents municipaux de Bédoin à la CoVe dans le cadre des transferts de compétences à l'intercommunalité.

Cette soirée avait une particularité : celle de la remise de diplômes validant la participation d'agents municipaux au stage de « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) animé par les sapeurs-pompiers du centre de secours de Bédoin, dans le courant de l'automne 2017.

En effet, tout employé communal étant susceptible de se trouver dans une situation nécessitant de porter assistance, de protéger et d'alerter les secours, le comité technique (CT) et le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la mairie ont pris l'initiative d'organiser cette nécessaire session. C'est d'ailleurs aussi un réflexe citoyen.

Un à un, les 42 agents participants ont reçu leur diplôme de la part des pompiers de Bédoin et du département venus en délégation avec le commandant Michel SANTAMARIA, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de Vaucluse et Stéphane RABAGLIA, capitaine. Galettes et couronnes des rois ont été partagées et... mangées dans la joie et la bonne humeur.



Remise des diplômes de PSC1

Cérémonie des vœux 2018 à la population. Le 26 janvier 2018

Le mois de janvier s'est achevé avec la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal.

Comme il le fait toutes les fois, Luc REYNARD a remercié l'assemblée d'être à ses côtés précisant qu'elle était chaque année plus nombreuse.

Il a formulé des vœux complets et exhaustifs touchant tous les domaines et parlé de trouver l'équilibre dans une époque où les tensions exacerbées donnent parfois lieu à des réactions disproportionnées et mal adaptées.



Puis il a eu une pensée pour les personnes qui nous ont quittés en 2017 et leur a rendu hommage.

Abordant la baisse démographique, il a évoqué 25 naissances et 44 décès hélas. Cette baisse démographique à Bédoin a été l'un des points importants de son discours : elle se poursuit depuis 2010 avec une diminution de près de 4 %.

Les travaux réalisés en 2017, ceux en cours de réalisation et ceux prévus en 2018 ont été détaillés, notamment la réfection des vitraux de l'église. Celle-ci, d'un coût élevé, fait l'objet d'une souscription à laquelle chacun peut participer (cf. Lou Passadou n°89).

Côté budget, Luc REYNARD a rappelé les baisses des dotations de l'État toujours plus importantes qui génèrent une forte diminution des ressources des communes. Bédoin n'échappe pas à ces restrictions !

Malgré cela, les taux d'imposition n'augmenteront pas en 2018. Rappelons qu'au cours des 3 mandats pour lesquels les Bédoinais l'ont désigné maire, il a réussi avec les équipes municipales à maintenir sans changement le même taux d'imposition.

Après avoir renouvelé ses remerciements à l'ensemble des invités, les élus, les personnels et leurs chefs de service, les associations, les entreprises... Monsieur le maire a invité tout le monde à se retrouver autour d'un verre et du buffet offerts par la municipalité.

E ditorial



Les frimas de l'hiver et la neige quittent le mont Ventoux petit à petit. Les jours s'allongent ; les premiers signes du printemps sont là ; l'activité touristique de notre village reprend.

Après un hiver qui nous a semblé fort long et peu actif, espérons que cette nouvelle saison touristique qui arrive soit propice à nos commerçants locaux dont on se doit de soutenir la présence grâce à une fréquentation assidue de leurs établissements, ainsi qu'à nos producteurs et à nos vignerons qui produisent et promeuvent les remarquables produits de notre terroir.

La démarche de labellisation « Parc naturel régional du Ventoux », portée depuis plus d'une décennie avec passion et abnégation par le SMAEMV (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux), reprend avec l'engagement actif du Conseil régional et de son président Renaud MUSELIER. Gageons que cette reprise sera un succès car notre territoire le vaut bien !

Les beaux jours annoncent le retour des activités de pleine nature. La ronde des cyclistes, centaures multicolores, va reprendre. Leur présence nombreuse est aussi un gage de prospérité pour notre village, soyons objectifs.

D'autres types d'« usage » et de « pratique » du mont Ventoux existent et se développent. Mais le passage du Ventoux par sa face sud reste le préféré du grand public et sa fréquentation tend à progresser.

Souhaitons simplement trouver la juste adéquation entre développement économique nécessaire et qualité de vie à Bédoin. Nos efforts vont dans ce sens.

Le budget primitif 2018 vient d'être voté.

De nouveaux travaux débutent comme après chaque hiver. Ceux de l'église, correspondant à la 1ère tranche, ont commencé. La sécurisation des écoles et autres lieux sont en cours d'exécution. Quant à ceux de la nouvelle maison de retraite et de la maison de santé pluri-professionnelle, ils doivent débuter dans le courant du 2e trimestre.

Toujours à vos côtés, nous vous souhaitons une belle et bonne saison de printemps.

Luc REYNARD, maire de Bédoin, et le Conseil municipal

L'équipe du Passadou remercie les lecteurs qui ont pris le temps de remplir le questionnaire « Votre avis nous intéresse ! »

Journal municipal d'information de BÉDOIN N° 90 - AVRIL 2017 trimestriel



Lou Passadou - Journal municipal d'information
Mairie : 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : *Luc REYNARD*
Rédacteur en chef : *Denis FORT*

Suivi de Fabrication : *Nathalie EYMERÉ*

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Les élus, les agents municipaux et les membres de la commission « Passadou »

Photos : Mairie de Bédoin

Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Comptes-rendus des Conseils municipaux.....	4-7
Les travaux à Bédoin.....	8
La vie à Bédoin.....	9-11
VMV, la cave coopérative des Vignerons du mont Ventoux.....	12-15
La vie à Bédoin.....	16-18
Informations générales.....	19-20
La vie associative.....	21-23
État-civil, Garde des médecins, Mots croisés.....	24

Présents : Luc REYNARD, Béatrice ROUX, Dominique ROUYER, Jean-Marc PETIT, Denis FORT, Nathalie REYNARD, Pierre COLIN, Janine TRÉVILY, Michèle MASSEN-DÈS, Chantal BLANC, Michel DELL'INNO-CENTI, Patrick CAMPON, Vincent POUILLAUDE, Jean-Louis RIBAS, Emmanuèle VALERIAN, Christiane MAHLER, Patrick ROSSETTI, Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Carole PERRIN.

Absents ayant donné procuration : Jean-Louis RIBAS en faveur de Denis FORT, Blandine RASSELET en faveur de Luc REYNARD, Morgane CHAPOT en faveur d'Emmanuèle VALERIAN.

23 votants

1 - Budget principal : décision modificative

Il s'agit d'un ajustement par rapport aux prévisions initiales permettant d'engager les travaux de restauration du patrimoine avant la fin de l'année. Un crédit de 50 000 € est prévu pour la restauration des monuments aux morts ainsi que du tableau de Catherine de Sienne qui orne l'église Saint-Pierre. Vote à l'unanimité.

2 - Budget annexe camping piscine tennis : décisions modificatives

Les prévisions budgétaires initiales sont ajustées pour permettre la mise en place d'ici à la fin de l'année d'un dispositif de contrôle par badges des entrées ainsi qu'une caisse enregistreuse conforme à la réglementation (crédit de 20 000 €). Par ailleurs, les crédits prévus pour les travaux en régie sont insuffisants et doivent être majorés de 1 000 €. Vote à l'unanimité.

3 - Tarifs camping piscine tennis

Des majorations de tarifs sont envisagées en contrepartie des dépenses effectuées pour améliorer la qualité des prestations. Par ailleurs les droits d'entrée piscine vont être inclus dans la tarification des emplacements.

Le prix d'entrée de la piscine passe de 2,40 à 2,80 € pour les adultes, et de 1,00 à 1,20 € pour les jeunes Bédoinais de 11 à 17 ans. (Gratuité pour les moins de 10 ans).

Le tarif du tennis reste inchangé (6 € de l'heure) Vote à l'unanimité.

4 - Tarifs des droits de place

La commission des foires et marchés s'est réunie le 4 décembre 2017 et a décidé de majorer les droits de place pour le marché hebdomadaire à compter du 1er janvier 2018 et ce pour les trois années suivantes. Le tarif passe de 1,30 € par mètre linéaire à 1,40 € pour les abonnés et de 1,70 € à 1,80 € pour les non abonnés. Vote à l'unanimité.

5 - Demande d'aide régionale pour la restauration des monuments aux morts : modification du plan de financement

Une demande d'aide régionale avait été approuvée par délibération du 27 mars 2017. Afin de répondre aux prescriptions exigées par

la région, la commune a fait appel à un prestataire spécialisé proposant un programme de restauration de 29 560 € HT pour l'ensemble des monuments aux morts 1914 - 1918 du village, des hameaux de Sainte-Colombe et des Baux.

La commune sollicite une subvention de la région de 14 780 € représentant 50% du montant des travaux. Vote à l'unanimité.

6 - Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux : désignation des représentants de la commune

Il s'agit de remplacer Pierre COLIN et Jean-Louis RIBAS tous deux démissionnaires et d'élire deux titulaires et deux suppléants au scrutin secret à la majorité absolue. Nathalie REYNARD, Dominique ROUYER, Patrick ROSSETTI et Gilles BERNARD se présentent comme délégués titulaires et Luc REYNARD et Jean-Marc PETIT comme délégués suppléants. Nathalie REYNARD, Dominique ROUYER, Luc REYNARD et Jean-Marc PETIT sont élus par 17 voix.

Patrick ROSSETTI et Gilles BERNARD recueillent 6 voix.

7 - Acquisition de parcelles appartenant à la maison de retraite Albert ARTILLAND

Au regard des contraintes de desserte de la nouvelle maison de retraite et de la MSP, il s'avère nécessaire d'élargir l'emprise des voies et de créer quelques places de stationnement à proximité du cimetière. La commune propose d'acquérir les terrains nécessaires (805 m²) par détachement de la parcelle 1373p au prix de 1€. Vote à l'unanimité.

8 - Point information « amélioration de l'habitat » et opération façades : convention 2018-2020 avec SOLIHA 84

La précédente convention 2014-2017 arrive à son terme et affiche un bilan positif en termes d'opportunités de réfection des façades et d'amélioration de l'habitat tant sur le village que sur les hameaux des Baux et de Sainte-Colombe. Il s'agit de la reconduire pour la période 2017-2020. SOLIHA s'engage à maintenir une permanence mensuelle en mairie afin d'accompagner les administrés dans la constitution des dossiers de demande de subvention auprès de la région.

La nouvelle convention prévoit des crédits dans la limite de 4 dossiers par an pour un montant de 2 287 € maximum par immeuble (30% du montant des travaux).

Vote à l'unanimité.

9 - Travaux de lutte contre l'érosion en forêt communale : modification du plan de financement

Par délibération du 9 novembre 2016, le conseil avait approuvé le principe de travaux d'aménagement en forêt communale pour lutter contre l'érosion, évalués à 40 000 €.

L'étude menée en 2015 par l'ONF a révélé l'existence d'une érosion prononcée dans le vallon du Signal et de la présence d'une zone meuble et instable au-dessus du chalet Reynard. Il convient désormais de modifier le plan de financement afin de solliciter une subvention de 30% (12 000 €) auprès de l'état, une subvention de 30% (12 000 €) auprès du département, la commune assurant quant à elle un autofinancement de 16 000 €.

Vote à l'unanimité.

10 - Coupes de bois 2018 : assiette et dévolution

Notre forêt est gérée suivant un aménagement arrêté par le préfet et approuvé par le conseil municipal et dont la période de validité arrive à terme. L'ONF propose de reconduire cet aménagement afin de poursuivre ses missions d'optimisation de la production de bois, de conservation d'une forêt stable et de préservation de la biodiversité et des paysages. Dans ce cadre, il est proposé au conseil de délibérer sur l'assiette de coupe 2018 (3 600 m³ de pin noir). Vote à l'unanimité.

11 - Avenant à la convention pastorale GAEC MONTAGARD / FERRER

L'ONF propose de prolonger par avenant la validité de la convention pluriannuelle de pâturage avec le GAEC MONTAGARD / FERRER jusqu'au 31/12/2018. Vote à l'unanimité.

12 - CoVE : convention de remboursement à la commune de Bédoin des frais de chauffage de la crèche intercommunale « Ventoupetits »

La crèche possède un système de chauffage commun avec le centre culturel. Il est proposé une convention fixant les conditions de remboursement par la COVE des frais de chauffage qui la concerne. Vote à l'unanimité.

13 - Carte temps libre : avenant 2018

La carte temps libre est une aide à la famille qui s'adresse aux enfants de 3 à 18 ans et qui prévoit le versement d'une allocation dont le montant pour chaque enfant est calculé en fonction du quotient familial :

- 136 € pour un QF compris entre 0 et 230,
- 104 € pour un QF compris entre 231 et 305,
- 72 € pour un QF compris entre 306 et 400.

Une enveloppe financière est déterminée et abondée à hauteur de 50 % par la CAF. Pour 2018, cette enveloppe est de 2 000 €, soit 1000 € pour la commune.

Il est proposé au conseil d'approuver l'avenant à la convention. Vote à l'unanimité.

14 - Mise en place d'un point information jeunesse

Depuis plusieurs années, l'accueil jeunes ne répond plus aux attentes de son public et fait l'objet d'une importante baisse de la fréquentation. Elle va de pair avec la baisse d'implication des jeunes au sein de la structure du tissu

associatif local. L'objectif est de le remplacer par un point information jeunesse répondant aux attentes des jeunes depuis la période des études jusqu'à celle de l'accès à l'autonomie professionnelle pour les questions relatives à la santé, l'emploi, la formation, la vie pratique, le logement et les loisirs.

Il est proposé au conseil d'approuver la convention de labellisation du point information jeunesse avec la direction départementale de la cohésion sociale pour une durée de 3 ans. Vote à l'unanimité.

15 - Accueil de loisirs sans hébergement : « Les Aventuriers du Ventoux »

Afin de répondre aux besoins des familles, les jeunes seront désormais accueillis le mercredi de 07h30 à 18h30 comme les autres jours. Par ailleurs, il est proposé un accueil à la demi-journée pour les enfants de moins de 14 ans, matin ou après-midi.

Vote à l'unanimité.

16 - Attribution de bons loto pour les écoles

La commune est sollicitée pour participer au loto des écoles. Il est proposé de reconduire une participation en allouant pour chacune des écoles 2 bons cadeaux d'une valeur unitaire de 50 €. (200 € au total). Vote à l'unanimité.

17 - Personnel communal : document unique d'évaluation des risques professionnels

Il est proposé au conseil de valider le document unique et de s'engager à mettre en œuvre le plan d'actions correspondant. Vote à l'unanimité

18 - Convention d'adhésion au service hygiène et sécurité du centre de gestion de la fonction publique

Cette convention a pour objet de préserver la santé et la sécurité des agents et d'améliorer les conditions de travail. Il est proposé de la renouveler. Le montant de l'adhésion forfaitaire annuelle est de 450 € auquel s'ajoute un taux de cotisation égal à 0,07% de la masse salariale. Vote à l'unanimité.

19 - Personnel communal : plan de formation 2018

Le plan de formation doit répondre aux besoins des agents et de l'organisation des services. Il a été présenté au comité technique. Il est proposé au conseil de donner un avis favorable au plan élaboré pour 2018. Vote à l'unanimité.

20 - Modification du tableau des effectifs : création d'un poste de gestionnaire du camping

Faisant suite à la mutation du précédent responsable, la commune a publié une offre d'emploi. Un candidat a été sélectionné compte tenu de son expérience et de ses compétences. Il est proposé de créer un poste contractuel de gestionnaire du camping de la piscine et du tennis « la Pinède » et de fixer la rémunération de cet emploi par référence au 6ème échelon du grade de rédacteur territorial et de prévoir un régime indemnitaire correspondant au niveau de responsabilité du titulaire du poste. Vote à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 FEVRIER 2018

Présents : Luc REYNARD, Béatrice ROUX, Dominique ROUYER, Jean-Marc PETIT, Denis FORT, Nathalie REYNARD, Pierre COLIN, Janine TRÉVILY, Michèle MASSENDÈS, Michel DELL'INNOCENTI, Patrick CAMPON, Vincent POUILLAUDE, Jean-Louis RIBAS, Patrick ROSSETTI, Gilles BERNARD, Alain CONSTANT.

Absents ayant donné procuration : Chantal BLANC en faveur de Dominique ROUYER, Blandine RASSELET en faveur de Luc REYNARD, Emmanuèle VALERIAN en faveur de Colette LECLERCQ, Morgane CHAPOT en faveur de Béatrice ROUX, Carle PERRIN en faveur de Gilles BERNARD.

Absente excusée : Christiane MAHLER
22 votants

1 - Abrogation de la délibération 2017-113R du 23/10/2017 « Projet hôtelier et cyclo touristique » : avis du conseil municipal et désignation du comité de pilotage

Cette délibération a fait l'objet d'un recours en annulation et il est proposé au conseil de l'abroger.

ote à l'unanimité.

2 - Projet hôtelier et cyclo touristique : avis du conseil municipal et désignation d'un comité de pilotage

Un projet de complexe hôtelier et sportif avec vélodrome couvert est proposé à la commune par un porteur privé. Il prévoit un nombre important d'emplois, des équipements pouvant bénéficier à la population ainsi que d'autres avantages en faveur de la commune. Au stade où il se trouve et compte tenu des nombreuses incertitudes, il n'est pas possible de prendre position en faveur ou contre le projet. En revanche, il paraît souhaitable de l'étudier en attendant

que des éléments plus précis permettent d'y voir plus clair. Le comité de pilotage est chargé de poursuivre les échanges. Il est composé d'élus et, ponctuellement, de personnes compétentes dans les domaines concernés par le projet.

Il est demandé au Conseil de reconduire les membres du comité de pilotage et de donner mandat à M. le Maire et au comité de pilotage, composé des élus suivants : Luc REYNARD, Denis FORT, Dominique ROUYER, Janine TRÉVILY, Michèle MASSENDÈS, Michel DELL'INNOCENTI, Chantal BLANC, Christiane MAHLER, afin d'approfondir et d'encadrer le projet et permettant in fine au conseil municipal de rendre un avis définitif.

Trois postes sont proposés à l'équipe de l'opposition. Madame MAHLER est reconduite, l'opposition ne présente pas d'autres candidats.

A la demande d'un élu confirmée par au moins le 1/3 des conseillers présents : vote à la majorité à bulletins secrets. 16 pour, 5 contre, 1 abstention.

3 - Budget principal 2018 : ouverture anticipée de crédits

Afin d'assurer la continuité du service public, il est nécessaire d'engager des dépenses d'investissement sans attendre le vote du budget 2018 qui interviendra le 28 mars prochain. Ces dépenses sont limitées à 25% du montant des investissements inscrits au budget de l'exercice précédent et elles seront inscrites au budget 2018.

Il est demandé au conseil d'autoriser l'ouverture de crédits anticipés à hauteur de 811 056 €.

Vote à la majorité : 18 pour et 4 abstentions: Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Alain

CONSTANT, Carole PERRIN.

4 - Budget annexe camping piscine tennis : ouverture anticipée de crédits

Afin d'assurer la continuité du service public, il est nécessaire d'engager des dépenses d'investissement sans attendre le vote du budget 2018 qui interviendra le 28 mars prochain. Ces dépenses sont limitées à 25% du montant des investissements de l'exercice précédent et elles seront inscrites au budget 2018.

Il est demandé au conseil d'autoriser l'ouverture de crédits anticipés à hauteur de 4 500 €.

Vote à l'unanimité.

5 - Budget principal 2018 : versement anticipé de subventions (MJC, Ventoux Sud Football) et aide à l'installation des médecins

Certaines subventions sont allouées mensuellement et il ne faut pas interrompre les versements dans l'attente du vote du budget. Il est demandé au conseil d'autoriser la poursuite des versements mensuels au profit de la MJC et de la MSAP (1 000 € et 500 €) de Ventoux Sud Football (1 000 €) ainsi que des docteurs GUBERT et CASEGAS (415 €). Vote à l'unanimité

6 à 17 - Acquisition de biens vacants sans maître

Les biens immeubles qui n'ont pas de propriétaires connus qui ne sont pas assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour lesquels, depuis plus de 3 ans, la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'a pas été acquittée ou l'a été par un tiers sont des biens vacants sans maître. Nul bien ne peut rester sans propriétaire. Dans le cas contraire, la loi prévoit son incorporation dans le patrimoine de la commune. Un recensement effectué par

la préfecture après signalement par le centre des impôts fonciers a permis de dresser une liste de biens sans propriétaires identifiés au cadastre ou disparus sans laisser de représentant. Il en est ainsi des parcelles :

- C-784 : les Hauts Paty, 950 m², bois,
- F-137 : le village, 40 m², landes,
- F-83 : le village, 145 m², sol,
- F-79, le village, 67 m², sol,
- F-80, le village, 65 m², sol,
- B-224, la Fumade, 500 m², bois,
- C-873, les Bas Paty, 9 700 m², bois,
- B-163, Ravon, 1 850 m², bois,
- C-1805, les Hauts Paty, 7 015 m², bois,
- C-781, Les Hauts Paty, 3 500 m², bois,
- C-788, les Hauts Paty, 8 700 m², bois,
- C-254, les Bruns, 1 240 m², verger,
- C-259, les Bruns, 430 m², verger,
- C-260, les Bruns, 520 m², verger,
- C-780, les Hauts Paty, 1 740 m², bois,
- C-816, les Hauts Paty, 580 m², vignes,
- D-291, le Bon Dieu, 1 680 m², terres,
- B-67, la Saugue Est, 280 m², bois,
- B-74, la Saugue Est, 895 m², verger,
- B-1673, Prés du Ravon, 1 170 m², landes.

Pour tous ces biens, il est demandé au conseil d'exercer ses droits et d'autoriser leur incorporation au patrimoine communal.

Votes à l'unanimité.

18 - Acquisition d'une partie de la parcelle B-1639 au hameau des Baux

La commune cherche à acquérir un terrain afin de réaliser l'extension du cimetière des Baux. Propriétaire de la parcelle B-1369 d'une surface de 701 m², Mme PALLAS est vendeuse au prix de 8 € le m², soit une somme de 5 608 €.

Il est proposé au conseil d'autoriser cette acquisition.

Vote à l'unanimité

19 - Travaux d'aménagement de la draille de Bélézy : acquisitions foncières et cession d'une partie du chemin rural

Des travaux de confortement du chemin de la draille de Bélézy sont nécessaires. Pour ce faire, il est proposé d'acquérir la parcelle H-1863 d'une surface de 37 m² dont le propriétaire a accepté la cession à l'euro symbolique et d'échanger une parcelle H-1866 de 6 m² appartenant à la commune avec une parcelle H-1865 de 6 m² également appartenant à un riverain.

Vote à l'unanimité.

20 - Syndicat d'électrification vauclusien (SEV)

Les communes de Grillon, Richerenches et Visan ont adhéré au syndicat d'électrification vauclusien.

Il est proposé au conseil de donner un avis favorable à l'adhésion de ces communes.

Vote à l'unanimité.

21 - Syndicat d'électrification vauclusien : convention de mise en place de stations de recharge pour les véhicules électriques

Le SEV conduit un projet de déploiement à

l'échelle départementale d'un réseau de bornes de charge pour véhicules électriques en stationnement résidentiel. La commune de Bédoin peut bénéficier de cette opération dans le cadre de l'aménagement du parking situé en bordure de la résidence Saint-Marcellin.

Il est proposé au conseil de fixer les modalités de cette opération dans une convention au terme de laquelle la commune s'engage à accorder l'autorisation d'occupation du domaine public, à instaurer la gratuité de stationnement pour les véhicules électriques pendant la durée du chargement, à prendre en charge les éventuels surcoûts de raccordement et à contribuer aux charges d'exploitation à raison de 1 000 € par mois. Le SEV s'engage quant à lui à assumer la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'ensemble et à prendre en charge le coût de l'investissement dans la limite de 12 000 € pour deux stations, chacune comprenant deux bornes. Vote à l'unanimité.

22 - Service connaissance et cartographie du territoire de la CoVe : avenant de la convention de mise à disposition

La commune adhère à ce service au terme d'une convention, (voir délibération du 19/02/2015). Un avenant à cette convention prévoit une majoration du coût de fonctionnement du service qui passe de 28 € à 29,58 € qui porte la contribution annuelle de la commune à 678 €.

Il est proposé au conseil de donner un avis favorable à cette modification.

Vote à l'unanimité.

23 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) : modification des statuts de la CoVe

Il s'agit de transposer dans les statuts de la CoVe les dispositions légales entrées en vigueur le 01/01/2018 relatives à la compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Il est proposé au conseil d'approuver la modification des statuts de la CoVe.

Vote à l'unanimité.

24 - La romanité à Bédoin : demande de subvention au titre de la DETR 2018

Une étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un site d'attractivité touristique et culturelle est commandée à la CoVe et réalisée par le cabinet d'études « les Maîtres du Rêve ». Il s'agit pour la commune de diversifier l'offre touristique en s'appuyant sur les nombreuses ressources du territoire, (agriculture, tradition potière, activités de pleine nature, patrimoine bâti remarquable, et romanité avec la villa des Bruns). Il est proposé de créer sur le site de la villa gallo-romaine un espace d'interprétation avec un observatoire extérieur situé au nord du site sur le GR 91. Par ailleurs, il est envisagé de réhabiliter l'ancienne

caserne des pompiers en espace d'accueil touristique avec promotion du terroir et espace dégustation. Les pièces archéologiques poteries, peintures y trouveraient leur place.

Le plan de financement serait d'un montant de 877 014 € avec une part commune de 527 014 € et une subvention de 350 000 €. Il est proposé au conseil d'autoriser la sollicitation d'une subvention de 350 000 € auprès du préfet.

Vote à la majorité. 17 pour. 1 contre, Patrick CAMPON, et 4 absentions, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Alain CONSTANT et Carole PERRIN.

25 - Travaux de restauration partielle de l'église de Bédoin : demande de subvention auprès du conseil départemental et modification du plan de financement

Le conseil départemental a approuvé un nouveau dispositif en faveur du patrimoine notamment le patrimoine inscrit ou classé. C'est le cas pour l'église et il est donc possible de solliciter un soutien supplémentaire de 100 000 €. Il ressortirait alors du nouveau plan de financement un coût total de 1 730 700 € dont 181 070 € pour les vitraux, une part commune de 1 298 300 € et une subvention de 432 400 €.

Il est proposé au conseil d'autoriser la sollicitation de cette nouvelle subvention de 100 000 €.

Vote à l'unanimité

26 - Acquisition de ressources numériques pour la bibliothèque : demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, (DRAC)

Il s'agit de renouveler une partie du parc de tablettes tactiles et d'acquérir de nouveaux livres numériques pour un coût total de 1594 € avec une part commune de 558 € et une subvention de 1 036 €.

Il est proposé au conseil d'autoriser la demande de subvention de 1 036 € auprès de la DRAC.

Vote à l'unanimité

27 - Marché paysan : modalités d'organisation

Le droit de place reste fixé à 5 € par emplacement. Afin de faire face à un nombre accru de demandes et d'optimiser la gestion du marché, il est prévu que les inscriptions seront obligatoires et les droits de place devront être acquittés à l'avance auprès du régisseur.

Il est demandé au conseil d'approuver ces nouvelles dispositions d'organisation

Vote à l'unanimité

28 - Centre national de la fonction publique (CNFPT) : convention cadre 2018

Le CNFPT propose des réponses face aux besoins de formation. Dans ce cas, une participation financière de la commune fixée par voie de convention s'ajoute à la cotisa-

Il est demandé au conseil d'approuver cette convention.

Vote à l'unanimité.

29 - Modification du tableau des effectifs : création d'emplois permanents et suppression de postes

Il s'agit de promouvoir un agent de la bibliothèque ainsi que la directrice de l'accueil de loisirs. Par ailleurs, le poste du res-

pensable du camping a été pourvu par un grade différent de celui de l'ancien responsable.

Il est demandé au conseil d'approuver la modification correspondante du tableau des effectifs. Vote à l'unanimité

30 - Modification du tableau des effectifs : création d'emplois non permanents

Il s'agit de pourvoir à un besoin occasionnel

au camping en recrutant un adjoint technique non titulaire. Par ailleurs, deux agents ont sollicité leur disponibilité au sein du pôle EJE et il convient de les remplacer au restaurant scolaire et à l'entretien des locaux en créant deux postes d'adjoints techniques non titulaires.

Il est demandé au conseil d'approuver ces modifications.

Vote à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 MARS 2018

Présents : Luc REYNARD, Béatrice ROUX, Dominique ROUYER, Colette LECLERCQ, Jean-Marc PETIT, Denis FORT, Nathalie REYNARD, Pierre COLIN, Michèle MASSENDÈS, Joël CHARBONNEL, Chantal BLANC, Michel DELL'INNOCENTI, Vincent POUILLAUDE, Morgane CHAPOT, Jean-Louis RIBAS, Christiane MAHLER, Patrick ROSSETTI, Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Carole PERRIN, Patrick CAMPON

Absents ayant donné procuration :

Janine TREVILY en faveur de Béatrice ROUX

Absente excusée : Blandine RASSELET

22 votants.

1 - Installation d'un nouveau conseiller municipal

Monsieur Joël CHARBONNEL est appelé à remplacer Emmanuèle VALERIAN, démissionnaire.

Absence de vote.

2 - Modification N° 2 du plan local d'urbanisme (PLU)

Le PLU comprend des zones UY, UYf2 et UYh pour une superficie totale de 11,55 ha dont l'ouverture à l'urbanisation est prévue dès lors qu'elles sont raccordées au réseau public d'assainissement. C'est le cas pour les zones UY et UYf2 situées chemin des Granges.

Parallèlement, il s'agit de mettre en cohérence les autres zones UY et UYh en opérant un reclassement en zones AUy et 2 AUy compte tenu des possibilités futures de raccordement.

Par ailleurs, il convient également de mettre en cohérence les zonages des cimetières existants. Enfin, il y a lieu de corriger une erreur matérielle dans le secteur de Bélézy. Il est demandé au conseil de modifier le PLU en ouvrant partiellement à l'urbanisation la zone UY et en réorganisant le reste de la zone, de modifier le règlement relatif au zonage et aux emplacements réservés et de numériser le PLU.

Vote à l'unanimité.

3 - Cession de la parcelle cadastrée B N°2238 au hameau des Baux

La commune est propriétaires d'une grange de 56 m² en état de ruine pour laquelle des riverains intéressés ont fait une proposition d'achat pour un montant de 18 000 €. L'évaluation faite par les Domaines se monte à 14 225 €.

Il est demandé au conseil d'autoriser la vente de cette parcelle N° 2238 au prix de 18 000 €.

Vote à la majorité. 17 pour, 5 contre : Christiane MAHLER, Patrick ROSSETTI, Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Carole PERRIN

4 - Travaux de restructuration partielle de l'église – tranche optionnelle 1 – demande de subvention auprès de la DRAC

La tranche 1 prévoit un montant de travaux de 500 732,50 € et bénéficie d'une subvention du département de 50 158,26 €.

Il s'agit de solliciter la DRAC pour un montant de 175 256,37 €, (35%) la part d'auto-financement se montant à 275 317,87 €.

Il est demandé au conseil d'autoriser cette demande de subvention.

Vote à l'unanimité.

5 et 6 - La Romanité à Bédoin : demande de subventions

La commune cherche à conforter son attractivité touristique en mettant en valeur son patrimoine historique et culturel. Elle prévoit de créer un espace d'interprétation à la villa des Bruns et un espace d'accueil touristique après réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers.

Pour ce faire, la municipalité a déjà sollicité l'Etat pour un montant de subvention de 350 000 €. Globalement, le montant du projet ressort à 877 014 €, la part de la commune étant limitée à 175 403 €.

Elle souhaite désormais solliciter la CoVe pour un montant de 200 000 € et la région via le Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) pour un montant de 151 611 €.

Vote à la majorité. 16 pour, 6 contre :

Christiane MAHLER, Patrick ROSSETTI, Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Carole PERRIN, Patrick CAMPON.

7 - Demande de classement du tableau «Résurrection du Christ» de l'église des Baux au titre des monuments historiques

Le tableau, attribué à Simon de Chalons en 1552, a été présenté à la commission départementale du patrimoine et de l'architecture. Compte tenu de l'intérêt historique de ce patrimoine, il est demandé au conseil d'autoriser une demande de classement au titre des monuments historiques.

Vote à l'unanimité.

8 - Retrait de la délibération N° 2018-022 portant avenant à la disposition du Système d'Intégration Géographique (SIG) de la CoVe

Il s'agit de la convention de mise à disposition du service connaissance et cartographie de la CoVe dont le tarif a diminué. Une nouvelle convention est proposée intégrant cette diminution de charge.

Il est proposé de retirer la délibération et d'autoriser l'adhésion à la nouvelle convention.

Vote à l'unanimité.

9 - Adhésion au syndicat des trufficulteurs

Il est proposé d'adhérer au syndicat des trufficulteurs pour une cotisation annuelle de 35 €.

Vote à l'unanimité.

NB : le compte rendu des délibérations du Conseil municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

Installation de Joël CHARBONNEL au Conseil municipal

Joël CHARBONNEL est installé au Conseil municipal depuis le 5 mars 2018 en remplacement d'Emmanuèle VALERIAN. Joël est né le 14 avril 1953 à MAZAN. Marié, deux enfants, il a travaillé durant 30 ans aux papèteries de Malaucène où ses qualités d'esprit d'équipe et de solidarité lui ont valu la reconnaissance de la direction et de ses collègues qu'il représentait au comité d'entreprise et au CHSCT en qualité de délégué du personnel.

Au sein de sa nouvelle équipe, il va s'occuper de la propreté en représentant la commune à la CoVe. Par ailleurs, il secondera l'adjoint aux travaux, Dominique ROUYER, en matière de petite voirie et de fleurissement. Enfin, il participera aux commissions des impôts, des marchés et des fêtes où ses remarques et avis sont d'ores et déjà appréciés de tous.



« Joël CHARBONNEL, 2^e à partir de la droite »

Ecoles : nous gardons nos neuf classes !

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) a tranché : notre commune conserve ses neuf classes à la rentrée de septembre 2018, six en élémentaire, 3 en maternelle. Une fermeture en élémentaire était envisagée compte tenu de la démographie en baisse dans notre village mais l'implantation de nouveaux logements et l'arrivée probable d'enfants de tous âges ont permis de revenir sur cette prévision et de stabiliser le nombre de classes.

Alors que 18 fermetures sont prévues pour 2018 dans le département, le maire et son conseil municipal se réjouissent de cette décision et espèrent que les effectifs attendus répondront présents à la prochaine rentrée.

Luc REYNARD

LES TRAVAUX À BÉDOIN

Salle des sports

Comme vous le savez, la municipalité a revu le projet et a décidé que la salle des sports serait implantée à proximité du stade afin de regrouper tous les équipements sportifs. Le programme de base n'a pas bougé mais il est désormais configuré de telle sorte qu'il soit évolutif et que le bâtiment soit en mesure d'être agrandi à l'avenir en fonction des besoins. C'est ce à quoi devra répondre l'architecte qui a été sélectionné. Nous attendons l'avant-projet sommaire pour le printemps.

Dominique ROUYER



Piétonnisation du chemin derrière Saint-Jean



Dans le cadre de Vigipirate le ministère de l'intérieur et le préfet de Vaucluse demandent aux communes de prendre de nouvelles dispositions de sécurité aux abords des écoles. Pour répondre à ces nouvelles exigences et pour la sécurité de nos enfants la commune de Bédoin a décidé de fermer le chemin Derrière Saint-Jean par des plots électriques. Seuls les riverains auront un accès. Vous avez pu voir les travaux de voiries pris en charge par l'entreprise COLAS. Il reste à mettre en place les bornes électriques. En principe, ce sera chose faite d'ici à la fin du mois.

Michel DELL'INNOCENTI

Une convention signée avec la fondation du patrimoine

Le lundi 18 décembre 2017, Monsieur le maire a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine pour pouvoir récolter des fonds dans le cadre de la restauration des vitraux de l'Église Saint-Pierre dont le coût est élevé.

A ce jour, la somme de 3 330 euros a été enregistrée par la Fondation.

Ce sont des débuts prometteurs pour cette opération qui se poursuivra tout au long de l'année 2018 en y associant des partenaires et des mécènes. Tout le monde peut participer à

la mesure de ses moyens en se rendant sur le site de la Fondation du Patrimoine (1).

Jean-Marc PETIT

(1) <http://www.bedoin-mont-ventoux.fr> - <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/vitraux-eglise-saint-pierre-bedoin>



La gazette des enfants, écrite par les enfants

« .../... Les vacances à l'ALSH c'était trop chouette ! On a fait plein d'activités manuelles, notamment les instruments de musique pour le carnaval. On a découvert des talents cachés grâce à l'émission « l'ALSH a un incroyable talent » et « danse avec les anims ». On a bien rigolé. On a été voir des courts métrages à la bibliothèque et on a participé à l'atelier créatif avec Angélique !

On a été au cinéma voir les nouvelles aventures de Spirou et Fantasio et le grand méchant renard récompensé aux César 2018 !!

Avec Sonia, on a joué aux statues musicales et en même temps on a créé une chorégraphie. On a encore besoin de la répéter pour vous la montrer !

Avec Sébastien, on a traversé

des forêts enchantées pleine de surprises en faisant du sport, c'était chouette !

Aurore, l'intervenante de la CoVe, est venue nous voir. On a adoré faire les créations et les jeux... Elle a trouvé magnifique le Carmentran pour le carnaval !



Les 3/5 ans ont fait la pâte pour les crêpes et les grands les ont cuites... c'était trop bon ! .../... »

Nous vous attendons pour les prochaines aventures à l'ALSH. Les animateurs vous donnent rendez-vous pour le 31 mars à l'occasion du carnaval de Bédoïn.

Cette année encore, le centre de loisirs sera organisé au Moustier. Il sera ouvert tout l'été du 9 juillet au 31 août.

Trois camps seront proposés :

- un pour les 6-8 ans à la ferme de l'Oiselet à Sarrians,
- un pour les 9 -12 ans au Chambon sur Lignon (Haute Loire),
- un pour les 12-14 ans à Vias (Hérault).

Des nuitées seront possibles au Moustier pour les 3-5 ans en juillet et en août. Les inscriptions débiteront le 4 juin sur le portail famille.

Afin d'améliorer la sécurité et le confort, le site sera clôturé et des sanitaires seront aménagés pour les plus petits.



Le Pôle Enfance Jeunesse Education et Action Sociale crée un nouveau dispositif : Information Jeunesse (I.J.)

Depuis le 1er janvier, la commune de Bédoïn propose un nouveau dispositif labellisé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et le Centre Régional Information Jeunesse Provence-Alpes (CRIJPA) : Information Jeunesse.

Il s'adresse aux jeunes qui sont en recherche :

- d'information sur l'orientation, l'emploi, le service civique, la santé et le logement,

- d'aide pour rédiger un cv, lettre de motivation ou trouver un stage,

- d'accompagnement pour l'organisation d'un départ en vacances, un voyage à l'étranger ou une création d'entreprises etc.

L'accueil est ouvert le lundi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Plus de renseignements sont disponibles au : 04.90.65.60.08

Marion NARDONE anime ce nouveau dispositif sur la commune et a créé le premier événement « job d'été » le samedi 24 mars à la maison des services au public avec 40 offres proposées.

Mairie de Bédoïn
Pôle Enfance Jeunesse Education

INTERNATIONAL
Je veux voyager à l'étranger...
C'est comment ?

EMPLOI
Je cherche un job...
C'est comment ?

VACANCES
L'information Jeunesse répond à toutes tes questions.

PROJET
C'est quoi un projet...
Comment le faire ?

LOISIRS
C'est quoi les loisirs...
C'est comment ?

FORMATION
C'est quoi la formation...
C'est comment ?

RENSEIGNEMENTS
Maison Municipale
25.25.79.25.48

Accueil libre à la mairie :
Lundi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 12h

Accueil pendant les vacances :
Lundi : 9h - 12h / vendredi : 12h - 17h

Accueil sur rendez-vous :
Tous les jours : 9h - 12h

Il sera suivi d'une période de révisions pour les examens à partir du 16 mai et jusqu'au 23 juin. Les collégiens et lycéens qui préparent le brevet et le baccalauréat peuvent bénéficier d'un accompagnement pour leurs révisions. Le point PIJ et la bibliothèque municipale s'associent pour leur proposer les ressources de la plate-forme « Vivre connectés ». Accueil spécifique, mise à disposition de PC et de tablettes...Rendez-vous le vendredi 20 avril à 18h30 en mairie pour une vidéo-présentation de l'opération. Les horaires d'accueil pour les révisions seront les suivants :

- à la bibliothèque : mercredis 13h30-15h

et 18h-19h et samedis : 9h30-12h,

- à la mairie, au service E.J.E. : lundis 16h30-18h30 et les vendredis 13h30-16h30,

- à la maison des services au public (MSAP) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le mardi de 15h à 19h.

Entrepreneurs, vous aussi vous recrutez des saisonniers !

Alors transmettez nous vos offres et nous serons le trait d'union !

Inscriptions à l'école maternelle

La rentrée 2018-2019 se profile déjà et il est temps pour les parents d'inscrire leurs enfants pour leur première rentrée scolaire. L'inscription s'effectue en 2 temps : le premier en mairie, le second à l'école.

Une permanence aura lieu en Mairie, auprès de M. DRIOT, entre le 14 mai et le 31 mai les lundi, mardi, mercredi et jeudi

de 9h à 12h ou sur RDV en dehors de ces créneaux (04 90 65 65 18). Il est demandé aux familles de fournir le livret de famille, une pièce d'identité des parents et un justificatif de domicile.

Jane TREVILY

Hirondelles de fenêtre, le retour ?



« Route de Crillon – Juin 2017 »

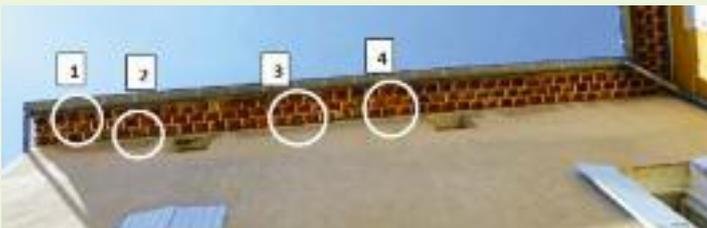
En 2002, les hirondelles de fenêtre (*delicon urbica*) étaient présentes sur l'ensemble du territoire de Bédoin à l'exception d'une zone en arc de cercle à l'ouest de la commune, allant du hameau des Gargorys aux Tournillaires.

On comptait 130 nids occupés dont 80 dans le village avec déjà des signes de régression certaine.

En effet, 66 nids en bon état étaient inoccupés et 97 nids étaient détruits ne laissant que quelques traces visibles sous les génoises, lieux de prédilection des hirondelles de fenêtre pour construire leurs nids (cf « Lou Passadou n° 29, paru en 2002).

A l'époque, ces résultats confirmaient la tendance nationale à la baisse de 5 à 30 % selon les régions françaises, en moins de 30 ans. Pendant 15 ans, le nombre de nids occupés n'a cessé de décroître laissant entrevoir la fin programmée des hirondelles au-dessus de nos têtes ! Les hirondelles de fenêtre désertaient leurs rues préférées, de la place du vieil Hôpital à la rue des Moulins et à la route de Crillon, le long de la grand-rue et de ses rues annexes... Jusqu'en 2017 !

L'année avait pourtant très mal commencé. Les hirondelles sont arrivées avec plus d'un mois de retard en raison de conditions météorologiques défavorables. Dès leur arrivée, elles paraissaient plus bruyantes et plus nombreuses que les autres années, alors qu'il ne restait qu'un nid occupé au n° 12 de la place du vieil Hôpital en 2016. On pouvait remarquer un petit groupe d'hirondelles qui tournait autour des anciens nids avec l'intention de plus en plus évidente de les reconstruire.



« 12, place du vieil Hôpital – Juillet 2017 »

Place du vieil Hôpital	Total des nids	Nids occupés	Nids vides	Nids détruits
2016	8	1	0	7
2017	8	4	1	3

En 2016, on comptait 5 individus (3 petits et leurs parents). En 2017, on en dénombrait 20 (12 petits et 8 adultes). La question se posait de savoir si c'était un phénomène isolé ou bien si cette embellie se confirmait également ailleurs ?

La grand-rue et ses rues annexes montraient elles aussi un nombre plus important de nids avec au moins 4 nouveaux nids occupés...

Mais la situation la plus impressionnante se trouve, une fois de plus comme en 2002, sur la génoise de la maison située à l'angle de la rue des Moulins et de la route de Crillon.



« 2, rue des Moulins – 2017 »

Rue des Moulins	Total des nids	Nids occupés	Nids vides	Nids détruits
2000	20	10	7	3
2010	20	4	0	16
2017	22	18	1	3

A l'évidence, les hirondelles de fenêtre sont de retour dans notre commune mais l'avenir reste incertain. En effet en 2017 en raison de leur arrivée tardive, les hirondelles n'ont niché qu'une seule fois alors que les autres années il y avait 2 nichées par couple en été. Sachant que les migrations ont un impact terrible sur cette espèce fragile, il faudra attendre 2018, voire 2019, pour confirmer que l'hirondelle de fenêtre est vraiment de retour.

S'il n'y a pas eu de recensement général en 2017, ce retour est aussi confirmé au hameau des Constants où non seulement l'hirondelle de fenêtre est très présente mais aussi l'hirondelle rustique (information communiquée par Madame Joëlle VENDRAN), espèce qui a presque disparu dans notre commune. Il ne reste qu'un seul site de reproduction dans le village, au n° 128 de la route de Crillon, et quelques autres nids de moins en moins nombreux ici et là.



« Nids, route de Crillon – Juin 2017 »

Pour terminer, un petit clin d'œil : alors que les nids anciens étaient très souvent de couleur grise, l'année dernière, l'hirondelle de fenêtre a construit ou consolidé de nombreux nids avec des terres d'origines diverses à dominante rouge, preuve qu'elle est allée jusque dans les carrières récupérer les matériaux dont elle avait besoin.

Que d'efforts pour assurer sa descendance !

Anne-Marie ISAAC,
association de défense régionale Bédoin-Ventoux.

À Bédoin, deux médaillés de la jeunesse et des sports !

En février, à l'hôtel Forbin d'Avignon, le préfet de Vaucluse, Monsieur Jean-Christophe MORAUD, a remis les médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif aux 41 récipiendaires de la promotion du 1er semestre 2017.

Parmi eux, deux Bédoinais ont été honorés pour leurs longues années d'encadrement de la jeunesse et d'investissement bénévole au sein d'associations sportives.

Il s'agit de MM. René ARGENTO et Jean-Charles GAUDIN que je félicite chaleureusement pour leur présence et leur engagement toujours renouvelés au sein de différentes associations.

Bravo et merci à vous deux. - Luc REYNARD

Ils témoignent :

René ARGENTO :

« Vice-président de « L'espérance pernoise », c'est au football que

je me suis consacré bénévolement depuis 41 ans. Je suis également tuteur de jeunes arbitres de foot depuis 11 ans au « District Grand Vaucluse » (anciennement District Rhône Durance). »

Jean-Charles GAUDIN :

« Je suis bénévole dans des associations de Bédoin depuis l'âge de 17 ans, telles que la Société de boules des Baux et celle de chasse puis à l'office de tourisme dont j'ai été successivement président. Puis je me suis consacré au tennis dans lequel je m'investis, étant actuellement président du Tennis Club de Bédoin et vice-président du Comité départemental de tennis de Vaucluse, en charge du sportif ».



Jean-Charles GAUDIN et René ARGENTO

Le repas des aînés

Tous les ans au mois de mars, Monsieur Luc REYNARD et la municipalité invitent les aînés de la commune à se retrouver et déjeuner ensemble au centre de vacances des Florans (1).

Un excellent repas composé par le chef de cuisine, Monsieur Christel JEAN, fut servi aux 250 convives, dont les résidents de l'EHPAD, qui cette année avaient eu le choix entre deux dates : le mercredi pour un repas au calme et le samedi avec l'animation musicale du groupe de Gilles GEBAUER qui a fait danser l'assemblée tout l'après-midi.

Monsieur le maire aux côtés des élus de Bédoin, rejoints par Monsieur Max RASPAIL, notre conseiller départemental, a accueilli chacun avec grand plaisir et évoqué des anecdotes avec les uns et les autres.

Ambiance chaleureuse, convivialité, rires et partage étaient au rendez-vous de cet événement marquant de la vie de Bédoin.

Luc REYNARD

(1) chaque année les invitations sont envoyées aux personnes de 70 ans et plus, c'est-à-dire à près de 700 personnes sur les 3 100 habitants que compte la commune.



Le mercredi aux Florans

100 ans de René PILLIER

Entouré de sa famille, d'amis proches, du personnel de l'EHPAD où il réside, de M. le Maire, Luc REYNARD, des élus, du directeur de l'hôpital de Carpentras, Alain DE HARO et de Christine MAMON, directrice de l'EHPAD, René PILLIER a soufflé ses 100 bougies le 19 février dernier.

Né le 19 février 1918 dans le Marais poitevin, cheminot pendant 40 ans, il a eu quatre enfants, six petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Il est venu habiter à Bédoin à partir de 1994 où il s'est rapproché de sa fille.

Nous souhaitons beaucoup de joie à cet homme souriant, discret, de bonne humeur.



Bienvenue à :

« **La demoiselle coiffée** » Mme Mallorie CONSTANT - Salon de coiffure mixte - 8 rue M. Eymard - 84410 Bédoin - 04 90 12 83 09 - 06 25 84 78 71

Le dressing du 125 - Mme Cécile MARCHAND - Vente prêt à porter Femme & Enfant - accessoires, idées cadeaux, lampes vintage - 13 rue du Marché aux raisins - 84410 Bédoin - 06 19 57 01 05

Boulangerie au feu de bois - M. Thierry CHESNAU - Pains confectionnés avec de la farine issue de l'agriculture biologique - 3805 route du Ventoux à Ste Colombe 84410 Bédoin - 06 18 36 17 43

Bilans personnalisés d'orientation scolaire (collèges, lycée, fin d'études) et professionnelle (reconversion, évolution). www.mental-o.fr - Conseil & Formation en organisation et relations humaines pour les entreprises.

Noémie REYNARD - 06 20 22 60 05

« **Boutique La chouette dorée** » - Mme Chahinez PIZZO - décoration, cadeaux, gourmandises
216 avenue Barral des Baux - 84440 Bédoin - 06 09 84 72 69 ou 06 27 89 53 95



VMV est une entreprise ancrée dans son territoire où elle exerce une influence économique de première importance. En accord avec les responsables, nous avons décidé de lui consacrer un espace dans notre magazine.

VMV est la traduction de la volonté des viticulteurs de se regrouper pour gérer eux-mêmes la transformation et la mise en marché de leurs productions et pour disposer de moyens techniques et commerciaux performants.

La cave des vigneron du mont-Ventoux est issue de la fusion en 1976 des deux caves coopératives implantées sur la commune : la cave « d'en haut » datant de 1924 qui était située au centre du village à l'emplacement actuel du centre culturel et la cave « d'en bas » qui fut construite en 1929 et qui se trouve toujours à la sortie du village en bordure de la route départementale.

La coopérative réunit 100 coopérateurs parmi lesquels de nombreux adhérents depuis plusieurs générations. Elle est dotée d'un organe de gouvernance : un conseil d'administration (CA) avec un président et un vice-président ainsi que 15 administrateurs. Sous couvert de l'assemblée générale, le CA crée les orientations, définit la stratégie, les objectifs et exerce un contrôle de l'activité. Son président actuel est Yves FAVIER et son vice-président Philippe ANRES.

Tous partagent des valeurs fortes :

- appartenance au territoire du Ventoux que l'on doit faire connaître, protéger et aimer,
- ouverture, écoute, respect, accompagnement,
- innovation, adaptabilité, qualité des produits et services,
- travail en équipe.

La cave s'est engagée depuis 2007 dans une démarche de développement durable qui englobe aussi les exploitations. Cet engagement citoyen consiste précisément à :

- assurer une rémunération décente et pérenne aux adhérents,
- optimiser l'organisation et moderniser l'entreprise,
- obtenir des productions de qualité adaptées aux besoins du marché,
- respecter l'environnement en maîtrisant la ressource (eau, énergie) et en valorisant les déchets,
- valoriser le rôle des exploitants dans le façonnage des paysages et l'aménagement du territoire,
- maintenir la biodiversité,
- contribuer à l'emploi et à l'amélioration des conditions de travail,
- participer à la vie locale,
- répondre aux attentes des différents acteurs (collectivités, clients, fournisseurs, exploitants, riverains).

VMV est le bras armé du CA, l'entité opérationnelle qui est un appui technique pour les viticulteurs et qui se consacre à l'élaboration du vin, au conditionnement et à la vente de la production.

La direction est bicéphale depuis 2013 : Nadège DAMIAN est directrice générale en charge de la vente et Claudine DELBART, directrice générale en charge de la technique.



Quelques chiffres

VMV emploie 26 personnes en CDI.

Ces employés bien formés, motivés et polyvalents, permettent à l'entreprise d'internaliser ses tâches, de maîtriser tous les maillons de la chaîne de fabrication et ainsi d'optimiser ses coûts de fonctionnement.

100 coopérateurs ont apporté 5 000 tonnes de raisin en 2016. Ils ne sont pas tous installés sur le territoire de la commune. Quelques viticulteurs de Flassan, Crillon-le-Brave, Saint-Pierre-de-Vassols mais aussi de Mormoiron, Mazan, Villes-sur-Auzon contribuent également à cet apport. Ces 5 000 tonnes de raisin ont permis de produire 4 millions de cols (bouteilles) et 8 à 10 000 hectolitres de vin en vrac. Cette production a dégagé un chiffre d'affaires de 8,5 millions d'euros dont près de 50% ont été reversés aux coopérateurs.

Sur la commune de Bédoin, VMV traite environ 930 hectares de vignes. Mais les surfaces cultivées tendent à diminuer du fait de la disparition des petites exploitations notamment depuis la crise de 2002, comme en témoignent les friches visibles ici ou là sur tout le territoire. Actuellement, VMV recherche de nouveaux apporteurs pour optimiser son appareil de production.

Des activités de conseil

Les viticulteurs sont accompagnés tout au long de l'année par Claudine DELBART dans le cadre du suivi des parcelles. Celle-ci va conseiller tel ou tel cépage qui correspondra tout à la fois au terroir, aux attentes de la clientèle et à la typologie de l'exploitation. Elle met en place une véritable politique de plantation dans le but d'obtenir un panel de cépage en cohérence avec la stratégie développée par l'entreprise.

La parcelle pédagogique est un véritable laboratoire à ciel ouvert où sont testées de nouvelles variétés mais aussi de nouvelles méthodes d'entretien du vignoble. Elle est aussi un lieu d'échange et de partage apprécié par les viticulteurs.

Ce déploiement d'idées renforcé par des études techniques et des analyses de marché permet de projeter des évolutions sur 5 à 10 ans qui seront intégrées progressivement dans les modes de production.

Des activités de production

La directrice technique fixe la date des vendanges en accord avec son équipe composée d'un maître de chais, de deux cavistes et d'une assistante qualité qui font partie des collaborateurs permanents ainsi que par deux œnologues indépendants qui interviennent ponctuellement.

La qualité est une obsession. La coopérative (ainsi que 21 autres caves implantées en France) est inscrite depuis 2007 dans une démarche de développement durable qui contraint tous les maillons de la chaîne, cave et exploitants. Par ailleurs la cave est certifiée ISO 9001 depuis 2001 au terme d'une démarche qualité qui a mobilisé tous les collaborateurs :

- qualité au niveau des cultures, des traitements : au moment des vendanges, chaque benne est photographiée et se voit attribuer une note qualité (A++, A+, A, B, C, D). La rémunération du producteur dépend en partie de la notation obtenue,
- qualité au niveau du processus de vinification : maîtrise des températures et des différentes opérations de cave,

- qualité au niveau du conditionnement : contrôle qualité.

Les chaînes de mise en bouteilles et de conditionnement des « bag in box » sont entièrement automatisées depuis 2010 et fonctionnent avec une équipe de quatre personnes. Un collaborateur est en charge de l'approvisionnement matières sèches et cinq autres préparent et expédient 4800 commandes par an dans une vingtaine de pays.



Des activités de marketing et de ventes

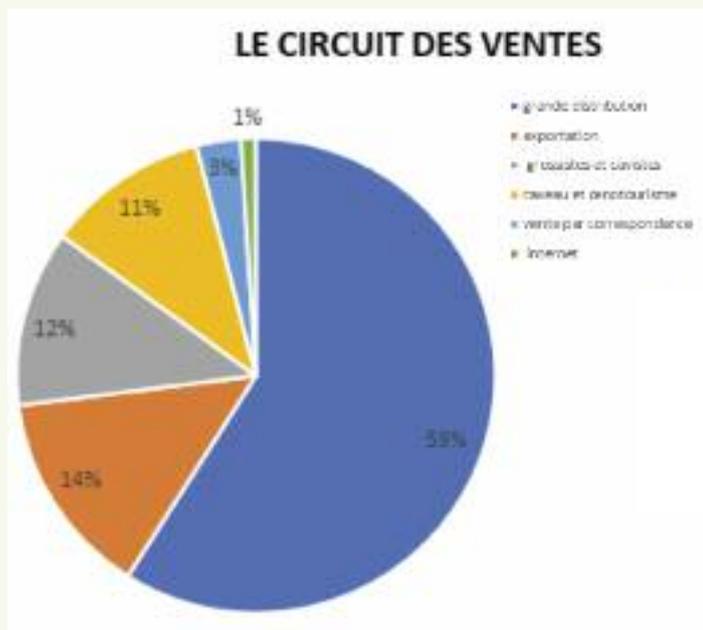
Les plantations, les cultures, les vendanges, la vinification et la mise en bouteille, toutes ces étapes ont créé et ajouté de la valeur au produit final. Il reste désormais à tirer le meilleur parti de cette production pour rémunérer le travail fourni en amont par les coopérateurs. C'est le domaine de Nadège DAMIAN qui sillonne le monde pour développer de nouveaux marchés. Elle est secondée par deux assistantes commerciales, un commercial intégré et un pool caveau composé de quatre personnes. Par ailleurs, deux collaborateurs sont en charge de la comptabilité.

L'équipe commerciale repose également sur 35 agents commerciaux dont 6 à l'international.

Les conditions de marché, le climat et la maîtrise des coûts en interne ont permis d'augmenter substantiellement la rémunération des producteurs sur les trois dernières années avant une année 2017 qui accuse une baisse moyenne de 37 % de la récolte et se traduira malheureusement par une baisse correspondante de la rémunération dans les mois à venir même si le prix à l'hectolitre sera maintenu.



Qui sont les clients de VMV ? Les études de marché menées en interne font ressortir les segments suivants :



VMV souhaite développer fortement ses ventes à l'exportation dans les prochaines années.

Un autre segment se développe rapidement grâce à l'essor du tourisme sur le village, l'oénotourisme et la vente au caveau.

L'équipe du caveau, qui est la face émergée de l'entreprise et le prolongement de l'équipe commerciale, propose des



randonnées « découverte » en buggy, en vélo électrique ou à pied ainsi que des ateliers dégustation. Les touristes achètent une histoire, un petit morceau de patrimoine et pas seulement des bouteilles de vin.

Des positions solides sont également prises dans la grande distribution ce qui sécurise le volume des ventes.

Des produits qui répondent à l'attente de la clientèle

Finie l'époque où les produits mis en vente étaient ceux que l'on savait fabriquer ! Le marketing est passé par là et VMV n'y a pas échappé. Tant mieux parce que ce mouvement a permis de faire monter la qualité et de trouver de nouveaux clients ! Avec de nouvelles cuvées tous les ans, plus de 110 marques commerciales et 30 qualités de vin, la créativité et l'innovation des équipes permettent à l'entreprise de s'adapter et de répondre à toutes les attentes d'une clientèle française et internationale.



Une stratégie

Elle concerne tous les intervenants. VMV est un outil au service des coopérateurs. Le raisin de cuve constitue l'élément essentiel de cette rémunération même si certains cherchent à se diversifier en produisant des fruits (cerises, raisin de table, olives).

Figurer la situation actuelle reviendrait à laisser la place aux concurrents. VMV a choisi d'avancer :

- augmentation des volumes qui peuvent être traités sans investissements nouveaux grâce aux capacités existantes en fédérant davantage les vignerons,
- recherche systématique de la valeur ajoutée en diminuant la part des produits commercialisés non conditionnés, (actuellement 20 %),
- maîtrise des coûts assurée notamment par la mécanisation, l'internalisation des tâches,
- motivation des collaborateurs et formation à la polyvalence pour accroître leur employabilité,

- amélioration de la qualité pour fidéliser la clientèle existante,
- accroissement du chiffre d'affaires,
- mais aussi et surtout, continuer à vivre en harmonie avec son territoire.

Tels sont les enjeux qui mobilisent en permanence toutes les équipes de VMV.

Une part importante de la population du village (près de 15%) est impactée par l'atteinte de ces objectifs.

Yves FAVIER, Denis FORT



AGENDA VMV			
Avril	Mai	Juin	Juillet
 EXPO Photo Peinture		 le 9/06 Concours de Boules ± Barbecue	 <i>80/07</i> <i>Soirée</i> <i>Filles</i> cowboy Indien
 CHOCOLAT			



Les manifestations sportives.



Les manifestations sportives ont déjà débuté par le traditionnel trail du Ventoux qui a réuni plus de 2000 participants.

Le départ fut donné au centre du village ce dimanche 18 mars alors que 4 circuits étaient proposés, l'un de 15 km, un second de 23 km et un troisième de 46 km. Avec passage au sommet.

Une nouveauté cette année la « Girly » qui est une course de 9 km contre le cancer et pour

laquelle le montant des inscriptions est reversé à l'institut Ste Catherine d'Avignon.

Les manifestations suivantes se dérouleront au cours du second trimestre :

Samedi et dimanche 21 et 22 avril : raid VTT organisée par l'association bédoinaise Egobike. 2 jours de raid par équipe de deux, avec quatre étapes dont une nocturne. Un ravitaillement est prévu place de la république. Une randonnée sera également organisée le 22 avril (renseignements : 06 98 24 07 07),

Vendredi 27 avril ; passage du tour auto Optic 2000, une épreuve sportive de voitures historiques regroupant plus de 200 véhicules. Une épreuve chronométrée est prévue à Flassan « La gabelle ». Un parc d'attente sera organisé place de la vigneronne, l'occasion pour vous de découvrir de très belles voitures,

Samedi et dimanche 28 et 29 avril : passage dans le Ventoux d'une course à pied de 48km, type trail au départ de Venasque et arrivée à Gigondas,

Samedi 19 mai : X Race Ventoux, un col mythique, quatre ascensions et quatre sports différents (trail, vtt, vélo de route et rollers). Le parc de départ et les nombreuses animations se dérouleront route de Crillon entre la caserne des pompiers et la gare routière,

Jedi 31 mai : tour du ALS 450 participants, une manifestation cycliste hollandaise. Les recettes de l'événement sont

versées aux recherches scientifiques dédiées à la maladie dite « sclérose latérale amyotrophique ». Le départ aura lieu sur le parking route de Carpentras pour effectuer l'ascension du mont Ventoux,

Samedi 2 juin : Join Energy, manifestation cycliste hollandaise avec 80 participants. Le départ sera donné parking Saint-Marcellin pour une montée du Mont Ventoux,

Samedi 2 juin : Top Club France Beaumes de Venise, passage d'une course cycliste,

Dimanche 3 juin : Ventoux Man triathlon, passage de l'épreuve cycliste de Piolenc au mont Ventoux et mont Serein, ravitaillement à la gare routière et traversée du village,

Dimanche 10 juin : Klimmen Tegen Ms : manifestation cycliste hollandaise montée du Ventoux par les 3 faces,



Samedi 16 Juin : montée annuelle du mont Ventoux en tracteur de collection. Le départ aura lieu à 9h à Bédoïn du parking de la cave coopérative,

Dimanche 17 Juin : G N F Y mont Ventoux course cycliste avec plus de 1500 participants. Les coureurs arrivent de Flassan et montent le mont Ventoux pour une arrivée au sommet,

Samedi 23 juin : la Sporta, rassemblement cycliste belge avec plus de 1500 participants, circuit et montée du Ventoux par les 3 faces. Cette année aucune animation à Bédoïn,

Dimanche 24 Juin : Ecurie des 7 virages, rassemblement de coupés et cabriolets anciens. Départ et arrivée place de la Vigneronne. Un petit circuit avec obstacle est prévu après l'arrivée.

Dimanche 1er juillet : Déniv 84 manche de la coupe de France de course de montagne. Le départ sera donné devant l'ONF.

Vincent POUILLAUDE

Le marché paysan revient



Il annonce le retour des beaux jours... Vous êtes nombreux à l'attendre... Il revient...

C'est le marché paysan que vous retrouverez sur la place de la République, de 17 h 30 à 19 h 30, du samedi 7 avril au samedi 29 septembre inclus.

De nouveaux producteurs rejoindront ceux chez qui vous avez pris l'habitude de faire vos achats depuis maintenant 3 ans.

Alors, à bientôt sur la place !

Jean-Louis RIBAS

Solutions des mots croisés :

1.EBRECHES. 2 CREVE. REE. 3. REVE. LENT. 4. EL. CLE. TE. 5. CHEVRES. 6. ERRES. EN. 7. NEE. TENTE. 8. TEMPETE. 9. LEE. ESSE. A. ECRETENT. B. BREL. REEL. C. REV. CRÈME. D. EVECHE. PE. E. CE. LESTE. F. LEV. ETE. G. ERE. RENES. H. SENTENT. I. ETES. EVE.

« A table »

Maître restaurateur

En mai 2012, Pierre Berton s'installe à Bédoïn où il ouvre le restaurant « A table » après avoir travaillé à Aix en Provence, à Paris, en Nouvelle Zélande, Australie et Norvège.

Au mois de septembre de la même année, Sophie vient le rejoindre et tous deux proposent alors une cuisine du terroir pour le plus grand bonheur des gourmets, ravis de découvrir



un bon restaurant ouvert toute l'année, ce qui donne un peu de vie à notre village !

Quelques années plus tard, ils décident de constituer un dossier afin d'obtenir le titre de « Maître restaurateur ».

Pour cela il faut tout d'abord répondre très scrupuleusement à toutes les questions posées (chaises hautes, parking, décor, cartes, produits, etc.) puis retourner le dossier pour validation... et verser 600€ à l'AFNOR.

Dans les deux mois qui suivent, un client mystère arrive discrètement et, après son repas, visite la cuisine, vérifie les factures très en détails, la fabrication des plats (90% d'entre eux doivent être faits maison), la fraîcheur des produits, les toilettes, la décoration, l'accueil, le service.

A la suite de cette visite, le rapport est envoyé par mail aux

demandeurs dans lequel l'AFNOR donne un avis, favorable ou non.

Quelques semaines après, une réponse favorable leur est envoyée par la préfecture. En cas d'obtention du titre de « Maître restaurateur », un crédit d'impôts est octroyé qui permet de faire des travaux et des achats pour améliorer encore les lieux.

Concernant le restaurant « A table », le titre de « Maître restaurateur » va permettre de refaire entièrement la cuisine et quelques travaux de décoration vont avoir lieu.

Ce titre est valable quatre ans. Actuellement, il est nécessaire d'avoir, avant le dépôt de dossier, 10 ans d'expérience en tant que cuisinier travaillant sous les ordres d'un chef.

Nous félicitons les propriétaires de ce sympathique restaurant qui ont suivi l'exemple de L'Escapade et de La Colombe qui, eux aussi, ont obtenu ce titre garant de qualité, de travail et de professionnalisme.

Bravo à tous !



Christiane MAHLER

Nouveaux agents municipaux

A la suite au départ de Bruno ANDRIEUX que nous remercions pour son action, l'équipe municipale a recruté son nouveau gestionnaire du camping municipal à compter du premier janvier 2018.

Il s'agit d'Aurore MONNIER, 30 ans, qui sera en charge de la direction du camping ainsi que du marketing. Elle a assuré avec succès une fonction identique au Camping municipal de Villeneuve-lès-Avignon (3 étoiles).

Elle sera assistée sur le terrain par son compagnon Brice LANGLOIS, 35 ans qui a également occupé des fonctions identiques à Villeneuve-lès-Avignon.

C'est une nouvelle famille qui s'installe à Bédoïn puisque Aurore et Brice sont les heureux parents de deux adorables petits garçons !

A tous, nous souhaitons la bienvenue dans notre village et tous nos vœux de réussite à Aurore et Brice dans leur nouvelle fonction.

Colette LECLERCQ



La culture au printemps

Pour les trois mois qui suivent, le service culture vous propose :

- **samedi 14 avril à 21h00** : le Grand Victor avec Julien VEYRAC pour un concert hommage à Charles AZNAVOUR. Auditorium du centre culturel, entrée 10 €, gratuité pour les moins de 12 ans,

- **dimanche 10 juin** : traditionnelle journée « Récampado ». Départ du défilé des groupes provençaux place de la Vigneronne à 10h00, puis, messe en provençal. Dans l'après-midi, de 14 à 17h30, vous pourrez assister à un spectacle de dance folk sur la place de la République.

Plus de précisions seront données sur les affiches.

- **Samedi 23 juin** : traditionnelle soirée des feux de la Saint-Jean avec le groupe LIFETEJAIRE de Beaucaire, D'autres manifestations seront organisées en été et nous vous en dirons plus lors du prochain LOU PASSADOU.

Michèle MASSENDES



Les idées fleurissent à la bibliothèque municipale...

Pour fêter l'arrivée de la belle saison à la bibliothèque un joli bouquet d'animations vous attend :

Plusieurs rencontres d'auteurs sont programmées :

- Luc BATARD présentera son dernier livre « Tout ça c'est de l'hébreu ! », lors d'une causerie, suivie d'une vente dédicace le vendredi 6 avril à 18h30. Bibliothèque, entrée libre,

- Marie-Hélène LAFON, qui a fait partie des sélections du prix Goncourt 2017, présentera son dernier livre « Nos vies » le mardi 15 mai à 18h30. Prenez-note de ce rendez-vous exceptionnel, et venez dès maintenant découvrir la plupart de ses livres à la bibliothèque !

Bonheurs de lecture : lecture mise en musique de « Nos vies » de Marie-Hélène LAFON avec l'équipe de Bonheurs de lecture, vendredi 20 avril à 20h30, salle du conte lu, entrée libre. Un stage de lecture à voix haute pour adultes vous sera proposé par l'équipe de Bonheurs de lecture au centre culturel, de 10h à 12h le samedi 21 avril. Cette formation est gratuite, mais les places sont limitées. Pensez-donc à vous inscrire auprès des bibliothécaires.

D'autres rendez-vous vous sont également proposés :

- club de lecture « Lire à tout vent ». Il se réunira les mercredi 11 avril et 7 juin, à partir de 17h30 jusqu'à 20h, salle du conte lu du centre culturel. Pour tous ceux qui aiment partager leur passion des livres !

- ateliers gratuits de découverte des tablettes tactiles organisés à la bibliothèque. Les places sont limitées, il faut donc réserver auprès des bibliothécaires. Tablettes fournies par la bibliothèque,

- ateliers d'initiation pour les adultes : mardi 17 avril de 10h à 12h.

- atelier thématique pour enfants mardi 24 avril de 10h30 à 12h: « Du livre à l'écran ». A partir de 7 ans,

- atelier créatif autour du livre qui sera proposé aux enfants, le

vendredi 4 mai de 10h à 12h. Gratuit, sur inscription, à partir de 6 ans. Avec des vieux livres, du papier, une paire de ciseaux, un peu de colle, un brin d'imagination, tu réaliseras ta propre création ! (matériel fourni).

Enfin, connaissez-vous les services suivants ?

- un kiosque à livres sera bientôt disponible ! De nombreux bédouinains en ont fait la demande. Vous souhaitez faire don

de vos livres en bon état ? Ce sera désormais possible sur la place de la république : une boîte, réalisée par les enfants de l'ALSH, vous permettra de les déposer ou les échanger en toute liberté. Venez la découvrir lors de la Gratiféria de printemps le vendredi 25 mai,

- un portage de livres à domicile a lieu tous les premiers jeudis de chaque mois. Toute personnes isolée âgée ainsi que toute personne empêchée (dépendante des autres dans la vie quotidienne avec une difficulté pour se déplacer) même temporairement, peut bénéficier du service de portage de livres à domicile sur la commune. Il est entièrement gratuit. Pour en bénéficier contactez la Bibliothèque ou la Mairie.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h

Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h

Jeudi et Vendredi 16 h/18 h

Samedi 10 h/12 h

Tél : 04.90.65.69.72. Courriel : bibliotheque@bedoin.fr



Fête de la musique

Les belles journées arrivent et avec elles les soirées en plein air.

Nous ouvrirons donc les festivités comme à l'accoutumée le 21 juin pour célébrer l'arrivée de l'été.

Et pour cela nous recevrons pour la 4ème année notre Batucada fétiche : "Fan de Boucan", la déambulation la plus énergique de Vaucluse !

L'atelier batucada, créé en 2008 par quelques bénévoles de l'association "Crion z'ensemble", puis repris en 2011 par l'association "Fan De Boucan" à Carpentras compte maintenant plus d'une trentaine de musiciens.

La batucada Fan De Boucan est un groupe de percussions brésiliennes qui se produit et anime diverses manifestations, carnaval, festival, animation de rue, féria, fête votive et ils déambulent aux sons et rythmes de samba, afro, reggae, hip hop, funk etc.



Munis de leurs instruments sourdos, répiniques, gogos, tambourims, caixas et autres chocalhos, les "boucans" ont de quoi faire vibrer tout événement grâce à leur énergie et leur bonne humeur.

Pour plus de son :

<http://www.fandeboucan.fr/#UWFlqlePuXYQL1e8.99>

De plus lors de cette soirée les bars et restaurants du village seront en fête et ils nous proposeront des plats et menus spéciaux ainsi que des animations musicales variées.

Ambiance tout au long de la soirée, alors tenez-vous prêts et vivement le début de l'été !

Morgane CHAPOT

Déléguée à l'événementiel et aux festivités.

Obligation légale de débroussaillage

Rappel de la loi

Le débroussaillage ou débroussaillage consiste à limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées en matière d'incendie c'est-à-dire aux abords des forêts.

L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, feuilles) susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations.

Il s'agit d'élagage d'arbres ou d'arbustes ou d'élimination des

résidus de coupe (branchage, herbe). Un arrêté préfectoral fixe et précise les règles concernant le débroussaillage obligatoire qui incombe au propriétaire ou ayant-droit et s'applique notamment :

- aux abords des constructions, sur une profondeur de 50 mètres, et jusqu'à 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès pour les habitations en zone naturelle ou agricole,
- sur les terrains (totalités des emprises) situés en zone urbaine délimitée par un PLU



approuvé, pour les parcelles même non construites en zone urbaine,

- dans les campings ou caravanings,
- dans les terrains soumis aux prescriptions d'un plan de prévention de risques naturels.

Notre commune doit donc débroussailler les chemins communaux pour lutter contre le risque incendie.

Pour satisfaire aux exigences de la loi, nous avons fait appel au Syndicat Mixte de Défense et Valorisation Forestier. Le syndicat se chargera des travaux dans le cadre d'un calendrier qui s'étalera sur 4 ans compte tenu de l'étendue du territoire. En 2018, nous débroussaillerons le chemin des Granges, le chemin de la Garenne, le Vallat de Pommet et l'allée des Romarins. Nous vous tiendrons informés des priorités qui s'imposeront les années suivantes.

Mais les particuliers sont astreints aux mêmes obligations.

Pour vous aider à vous mettre en conformité le Syndicat Mixte Forestier organisera des réunions publiques afin d'expliquer la mise en œuvre du débroussaillage pour les particuliers. Ces réunions publiques d'informations seront prises en charge par la commune.

Nous reviendrons vers vous lors de l'édition de juillet de LOU PASSADOU où nous vous donnerons les précisions nécessaires

Michel DELL 'INNOCENTI

Infos CoVe

Collecte des déchets et jours fériés

Au 2e trimestre 2018, trois modifications des jours de collecte interviendront aux dates suivantes :

- **samedi 28 avril à la place du mardi 1er mai (fête du travail),**
- **samedi 5 mai à la place du mardi 8 mai (fête de la Victoire de 1945),**
- **samedi 12 mai à la place du jeudi 10 mai (Ascension).**

Les collectes se feront aux endroits habituels.

La CoVe lance un service écologique pour les particuliers : le broyage des végétaux à domicile.

Vous avez des végétaux qui encombrant votre jardin ? Leur volume est de 8 m³ maximum ?

Les branches ne font pas plus de 10 cm de diamètre ?

Vous ne voulez pas faire plusieurs voyages à la déchetterie ? Alors la prestation de broyage à domicile est faite pour vous au prix bonifié de 40 € !

N° VERT gratuit 0 800 04 13 11, pour les renseignements et prendre rendez-vous avec la CoVe.

Guide pratique sur www.lacove.fr.

Témoignage :

« J'ai testé ce nouveau service.

Ayant moi-même un tas de branchages stocké dans un coin de mon jardin, j'ai voulu essayer ce nouveau service à domicile proposé par la CoVe.

J'ai pris rendez-vous et une équipe de l'UPV (Université Populaire Ventoux) mandatée par la CoVe est venue broyer tous ces végétaux.

Cette prestation qui va dans le sens du développement durable en termes de réduction des déchets n'a duré que 45 mn

pendant lesquelles j'ai été conseillée et bien informée sur l'utilisation du broyat.

L'avantage est que je n'ai pas eu à faire plusieurs déplacements jusqu'à la déchetterie de Caromb. De plus, je vais utiliser le broyat obtenu pour pailler certains arbustes et plantes de mon jardin et améliorer la qualité de mon compost.»

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site www.bedoin-mont-ventoux.fr et sur celui de la CoVe.

Chantal BLANC



Déchets

La CoVe nous indique que les actions menées en partenariat avec notre commune ont permis d'optimiser la gestion des déchets recyclables. Elle nous informe des résultats de ses contrôles (tableau ci-dessous) qui font ressortir une nette amélioration du tri, même si nous ne sommes pas encore au niveau de la moyenne nationale.

Ce bilan est l'occasion de remercier la population et d'encourager chacun à persévérer et à améliorer encore sa pratique.

Joël CHARBONNEL

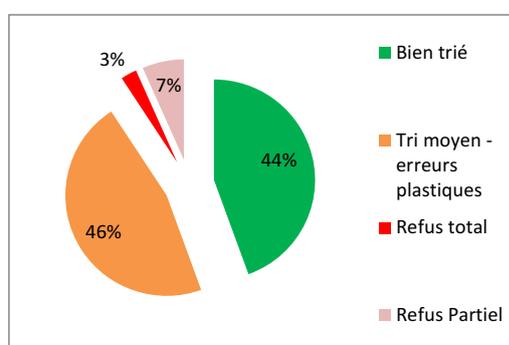
Bedoin - Bilan 2017

Moyenne des refus de caractérisations

Bedoin	21,24 %
CoVe	20,8 %
National	15 %

Chiffres suivi qualité suite aux opérations coup de poing menées par les médiateurs du tri

Observations	Nombre de bacs	%
Bien trié	328	44
Tri moyen	342	46
Refus Total	19	3
Refus Partiel	49	7
Total	790	100



1043 bacs jaunes individuels sont présents sur Bedoin. Le taux de présentation de ces bacs est de 48%

10% des bacs ont été scotchés en 2017 contre 11% en 2016

Répartition des erreurs de tri suite aux refus réalisés par les équipes de collecte

Refus Partiel								Refus total	TOTAL Bacs scotchés
OM vrac	Sacs opaques	Tri en sac	Cartons	Verre	Textiles	Encombrants	Végétaux		
4	51	11	4	20	6	97	4	129	326

Les erreurs de tri sur Bedoin, représentent 3,70 % de l'ensemble des refus du territoire

Chiffres Médiation du tri

Actions Bureau			Actions Terrain		TOTAL
Echange verbal	Envoi courrier	Message Vocal	PaP*-Echange direct	PaP*-Boitage	
89	74	140	152	353	808

*PaP : Porte à Porte

Les actions de médiation du tri sur Bedoin représentent 4,92 % de l'activité des médiateurs du tri

Composteurs :

Bedoin	8
CoVe	149

Actions de sensibilisation en groupe (écoles, associations, entreprises...)

Bedoin	0
CoVe	30 (584 personnes)

Maison des jeunes et de la culture (MJC)

Vous trouverez ci-dessous la programmation des stages et des manifestations diverses proposée par notre association en cette fin d'année scolaire.

Stages (lieu : centre culturel - sous réserve du nombre de participants)

- Aquarelle le 25 avril de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Dessin le 26 avril de 9h à 12h
- Yoga le 14 avril
- Cirque du 23 au 27 avril de 9h à 12h
- Initiation au chant et découverte de sa voix (de 8 à 16 ans) du 2 au 4 mai de 9h à 12h.

Expositions (lieu : centre culturel)

- Peinture et dessin « adultes » du 18 mai au 25 mai (vernissage le 19 mai)
- Modelage – poterie du 1er au 8 juin (vernissage le 2 juin)

Événements et manifestations

- Concert Rock le 23 juin dans la soirée (parking du centre culturel)
- Représentation de théâtre le 24 juin à 17h (auditorium)
- Spectacle de GRS le 29 juin dans la soirée (place des écoles)
- Spectacle de danse le 30 juin dans la soirée (place des écoles)

Cinéval

Vendredi 6 avril - 20h30 : « L'intérêt général et moi »
 Vendredi 13 avril -18h30 : « Spirou et Fantasio » -
 20h30 : « Le jour de mon retour » (VO)
 Nous sommes à la recherche de bénévoles pour tenir les permanences. Venez nous rencontrer lors des séances afin de prendre contact avec les membres de l'équipe.

Aide aux devoirs

La MJC est toujours en recherche de bénévoles qui pourraient donner un peu de temps précieux pour aider les enfants du primaire à faire leurs devoirs. Pour en savoir plus, contactez le secrétariat.



Contact : MJC

04 90 65 95 66

secretariat@mjcbedoin.org

www.mjcbedoin.org

<https://www.facebook.com/mjc.bedoin/>

Maison de services au public / La Cerise Numérique

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mardi de 15h à 19h (sur RDV).

Nous pouvons vous aider dans vos démarches dématérialisées assurées par les services de Pôle Emploi, de la CPAM, de la CARSAT, de la MSA, par les services de l'État (pré-demande de CNI et de passeport - demande de permis de conduire et de carte grise) et par les services des impôts.

Nous sommes également labellisés « point numérique Caf ».

Toutes les informations sont sur notre page internet.

Contact : MSAP

04 90 41 72 78 - numerique@mjcbedoin.org -
<http://www.mjcbedoin.org/index.php?pages/informatique> -
<https://www.facebook.com/mjc.bedoin/> -
<https://www.facebook.com/eric.mjcdebedoin>

La Gymnastique Rythmique et Sportive (G.R.S.)

La GRS de la MJC Bédoin était bien présente aux départementaux « Ensembles » qui se sont déroulés à Ventabren (13) le dimanche 18 mars 2018. 32 gymnastes en duos ou équipes se présentaient dans différentes catégories et 28 d'entre elles sont montées sur le podium en ramenant une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Notons la très bonne performance du duo des « petites » - Zoé BORGEL et Julie BREMOND, Karla MARTIN et Marion DULAUROY ainsi que les « grandes » Charlotte GIANNINI et Emie BRUNA. Elles ont remporté la médaille d'or de leur catégorie.

Un grand bravo à toutes et espérons quelques podiums au régional à Pignan en avril pour les 24 sélectionnées. Merci aux parents, à Jean-Paul et Corinne PODEVIN qui comme d'habitude n'ont pas ménagé leurs efforts !

Chantal DUCEP



L'association des commerçants et artisans de BEDOIN

Une belle initiative

Depuis 2014, l'Association des Commerçants et Artisans de Bédoin (ACA Bédoin) a repris vie.

Frédéric Di Nicola en est le président et Carmen Yuste la vice-présidente depuis deux ans.

L'adhésion, d'un montant de 50 € par an, permet d'organiser différents événements et, ainsi, de participer à la vie du village. Cette année, l'ACA est composée de 24 adhérents seulement.

En 2016 : l'association a participé au tournoi de foot des commerçants et organisé un concours de pétanque.

En 2017, plusieurs actions ont été menées :

- à l'occasion des fêtes de Noël, il a été proposé à tous les adhérents un arbre de Noël décoré et un petit tapis rouge, ce qui a permis aux habitants du village de se promener sur l'artère principale avec ces décorations bienvenues ! Cela a donné un air de fête très apprécié,

- de plus, une semaine commerciale a été organisée avant le marché de Noël, avec une tombola gratuite et des lots sous forme de bons d'achat (20, 30 et 50€) offerts par l'Association,

- sur le marché de Noël, un repas avec daube de taureau a été proposé au prix de 10€,

- une banderole publicitaire avec les noms des adhérents a été créée pour les manifestations.

En 2018 :

- en ce début d'année 2018, un apéritif a été proposé le mardi 13 février au centre Helen Adam auquel étaient conviés les adhérents et les membres du Conseil Municipal. Ce fut un moment de rencontre et d'échange

très apprécié par tous,

- un grand loto,

- qui a eu beaucoup de succès, a été organisé le 4 mars,

- l'association a pour projet

- de créer des panneaux de bienvenue qui seront installés à l'entrée et à la sortie du village.

Pour 2019 :

Autre projet, les dirigeants aimeraient organiser une soirée dansante lors du carnaval de 2019 et reconduire toutes les manifestations qui ont eu un grand succès les années précédentes.

Pendant l'été, il est très difficile pour les adhérents d'organiser des animations du fait de leurs activités professionnelles (coiffeur, restaurateurs, commerçants, artisans, etc.) mais les organisateurs aimeraient pouvoir proposer des événements hors périodes estivales.

Souhaitons-leur bonne chance et félicitons ces bonnes initiatives.

Espérons que d'autres viennent les rejoindre pour ces projets et les aident à faire mieux vivre Bédoin pendant les périodes creuses...

Christiane MAHLER



Les Flous du Ventoux



Le marathon photo 2018 ?

Le doigt sur le déclencheur !

Vous aimez photographier ? Vous avez envie de vous essayer à la photographie le temps d'une journée conviviale ?

Et peut-être gagner l'un des nombreux lots qui seront mis en jeu ? Dont trois qui seront décernés aux jeunes photographes de moins de 16 ans. Smartphones acceptés.

Alors, amateurs de tous âges, participez au 4e marathon photo de Bédoin ! Et si, en plus, vous avez des amis qui veulent participer également, alors n'hésitez pas : nous vous donnons rendez-vous le dimanche 15 avril à 9h00 au centre culturel H. Adam.

Café et viennoiseries vous attendent pour vous donner de l'inspiration avant de partir relever le 1er défi !

Contact : Christian GIRODET

06 71 05 22 34 – lesflousduventoux@gmail.com - <https://lesflousduventoux.wordpress.com/>

Mémoires de Bédoin et du Ventoux



Notre association a pour objet d'étudier le patrimoine historique, archéologique, naturel et culturel de Bédoin et de sa région et de diffuser le résultat de ses recherches sous forme de publications, conférences, expositions, etc.

Actuellement, nous préparons la commémoration du centenaire de l'armistice de novembre 1918 avec une nouvelle exposition sur les soldats de la 1ère guerre mondiale, des conférences, des films et nous l'espérons, une pièce de théâtre en fonction de nos possibilités de financement.

Une fois de plus nous faisons appel à vous : si vous avez des objets ou des témoignages qui n'ont pas été présentés en 2014 et si vous souhaitez participer aux projets de l'association, n'hésitez pas à nous contacter !

Et rendez-vous en ligne sur notre tout nouveau site internet !

Contact : Romain DETHÈS

memoiresbedoinventoux@gmail.com - www.memoires-bedoin-ventoux.fr

Le club « LE VENTOUX »

Après plusieurs années de responsabilités actives et dynamiques, Josette GERBAUD a souhaité démissionner de la présidence de notre club, laquelle est assurée désormais par Serge BRÉZOUT.



Nous remercions Josette et souhaitons la bienvenue à Serge !

Le nouveau bureau de l'association est composé comme suit :

Serge BRÉZOUT, président - Paulette BAUDILLON, adjointe - Josette GERBAUD, trésorière - Armande ESCOFFIER, trésorière-adjointe - Louise BRIAND, secrétaire - Isabelle DURIS, secrétaire-adjointe.

Et les membres actifs sont : Andréa CHASTELLE - Aimée DUTEL - Georgette RABAGLIA - Évelyne TESTULAT - Jean-Louis DUPONT

Notre club est ouvert à toute personne de 60 ans et plus.

L'adhésion est de 15 € par personne (cartes et timbres d'adhésion 2018 sont disponibles).

Rejoignez-nous pour profiter de nos activités, festivités et voyages proposés tout au long de l'année.

Nouveau : en plus du traditionnel loto du jeudi après-midi (14h-18h), nous vous proposons désormais un après-midi de jeux de société, le lundi (14h-19h).

Programme du trimestre :

Mercredi 18 avril, journée dans l'Aveyron - Dimanche 13 mai, croisière-déjeuner à Lyon - Mercredi 6 juin, paëlla aux Grandes fontaines - Mercredi 20 juin, de Martigues à Marseille par le train touristique de la Côte bleue.

Nous vous attendons nombreux !

Contact : Serge BRÉZOUT

06 74 60 62 33 – sxbrezout@orange.fr



Lors de notre repas dansant du 8 février, Monsieur Luc REYNARD, maire de Bédoin a remis à Madame Josette GERBAUD le trophée de la ville de Bédoin en remerciement de son dévouement et de son engagement au service du 3e âge de la commune, ce en présence de Messieurs Vincent POUILLAUDE, conseiller municipal en charge de la vie associative et Serge BRÉZOUT, le nouveau président du club.

Bédoin Judo

Michel PAPE, une nouvelle ceinture noire

Le 1er week-end de décembre a eu lieu dans le Var un passage de grade pour l'obtention de la ceinture noire. C'est lors de cette journée que Michel PAPE a réussi les épreuves manquantes à l'obtention de ce nouveau grade, se permettant même de recevoir les félicitations du jury pour ses prestations !

Michel a commencé le judo à 48 ans pour accompagner ses fils. Rapidement pris par le virus « judo », c'est tout naturellement qu'il envisagea le passage de cette ceinture noire en s'en donnant tous les moyens et notamment en suivant les nouveaux cours de préparation physique (Cross-fit) dispensés par Patrice SIGNORET depuis l'année dernière.

Au Dojo du Club, route de Crillon, c'est avec émotion que le professeur du club, Patrice WALCH, lui a remis cette ceinture noire tant convoitée en soulignant qu'elle était le fruit de sa progression, de sa persévérance et du sérieux de son travail. Entouré de sa famille et de ses amis, l'entraînement se termina tout naturellement par un « pot de l'amitié », suivi par le traditionnel cadeau : un magnifique kimono remis par le président du club, Daniel CLÉMENT, également ceinture noire. Michel vient donc accroître le nombre des ceintures noires de Bédoin.

Rappelons que les entraînements adolescents et adultes ont lieu les lundi et mercredi de 19h30 à 21h.

Contact : Patrice WALCH

06 22 48 15 04 – patrice.walch@gmail.com – www.bedoinjudo.com



Michel PAPE, ceinture noire de judo, au centre du 1er rang

Musique Opéra Bedoin

Concert, piano 4 mains « Duo accord parfait », à la grange Piquet le samedi 5 mai à 19h00.

Ludmilla BODO et Marie-Bénédicte COHU nous proposeront un programme de SCHUBERT, SCHUMANN, BRAHMS et DEBUSSY.

Contact et réservations : le.mob@gmail.com



Etat Civil

BIENVENUE :

Louise ADAM née le 18.12.2017
 Aylan ELASRI né le 19.12.2017
 Shelsea CASTILLO née le 03.01.2018
 Liam SOUFFLET TURC né le 11.01.2018
 Emy BEGNIS née le 14.02.2018

FÉLICITATIONS :

Alain GERBER et Christine ORSET le 28.12.2017
 Jean-Pierre COURTAULT et Marie-Louise ANDRE .le 13.03.2018

CONDOLÉANCES :

Jacques SINICO (62 ans) le 06.12.2017
 Lucienne LOVERA veuve ROUX (96 ans) le 27.12.2017
 Pierre CATHEDRA (59 ans) le 31.12.2017
 Philippe SOULIÉ (87 ans) le 05.01.2018
 Marcel MARSAL (87 ans) le 11.01.2018
 Simone BRULAT veuve CONSTANT (88 ans) le 26.01.2018
 Charles DELBART (27 ans) le 29.01.2018
 Maurice CIBRARIO (78 ans) le 08.02.2018
 Brigitte CARLIER veuve SCHELSTRAETE (91 ans) ... le 12.03.2018

Calendrier des gardes des médecins

Docteur BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et CAUT à Mazan, HANSBERGER, GUBERT et CASEGAS à Bédoin, LUNADIER à Mormoiron, NADRA à Villes-sur-Auzon, COSTE à Malemort

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

1er-2 avril	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
7-8 avril	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
14-15 avril	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
21-22 avril	Dr Lucie HANSBERGER	04.90.65.92.12
28-29 avril	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
30 avril	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
1er mai	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
5-6 mai	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
8 mai	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
10 mai	Dr Lucie HANSBERGER	04.90.65.92.12
12-13 mai	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
19-20-21 mai	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
26-27 mai	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
2-3 juin	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
9-10 juin	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
16-17 juin	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
23-24 juin	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
30 juin-1er juillet	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67

SAMU 15 – POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17
 ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43



Flashez sur Bédoin

Le marché aux fleurs

Pour Pâques, Anne vous offre un plein panier... d'e.

Horizontalement :

- Aux bords abîmés.
- Ouverture sur une manche. Appelle sa biche.
- Le songe d'Athalie, par exemple. Facile à suivre.
- Article étranger. De vouête ou bien de sol. Sur la table à dessin.
- Banons et picodons.
- Divagues. Précède l'année.
- Elle a passé un col. Donne envie.
- Qui sème le vent la récolte.
- Général sudiste. L'araignée s'y accroche.

Verticalement :

- Enlèvent le haut.
- Il n'apporte plus de bonbons. C'est que vous ne rêvez pas.
- Il se tortille à l'envers. On l'aime brûlée ou hydratante.
- Verdun, par exemple. Saint pyrénéen.
- Démonstratif. Plutôt osé.
- Circule en Bulgarie. Fut meurtrier avec Adjani.
- Unité géologique. Dans les mains du jockey.
- Flairent.
- Être, avec vous. Femme de la côte.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									■
2						■			
3					■				
4			■				■		
5		■							
6						■			■
7									
8								■	
9	■				■				

Voir solution page 16